

MAI 2026



Travaux de modernisation et de dévoiement des réseaux



Jusqu'au 17 juillet 2026
Avenue Stendhal à Tours



En quoi consistent les travaux ?

Les travaux de dévoiement des réseaux concessionnaires consistent à déplacer ou à approfondir les réseaux souterrains (eau, électricité, gaz, télécommunications...) pour libérer l'espace où sera installée la plateforme de la future ligne 2 de tramway. Les réseaux seront modernisés à cette occasion.



Quels sont les impacts ?

Les travaux seront réalisés par secteur pour limiter les impacts. Des interdictions de stationnement et des modifications de circulation seront adaptées afin de limiter la gêne et maintenir l'accès aux commerces et aux riverains.

Quelles sont les conséquences sur vos déplacements ?

Phase 2 - Continuité des travaux sur l'Avenue Stendhal > jusqu'au 17 juillet 2026 : fermeture complète de la circulation sur l'avenue Stendhal, entre les carrefours de l'avenue du Général Niessel et de l'avenue Beethoven.

Véhicules motorisés :

Afin de garantir la continuité du trafic, deux itinéraires de contournement seront signalés :

- Déviation de proximité : via la rue Beethoven.
- Déviation élargie : via la rue de l'Auberdière, la route de Saint-Avertin et l'Avenue Mozart.

Accès riverains :

Les accès riverains sont maintenus pendant les travaux.

Piétons et cyclistes :

Les trottoirs situés dans la zone de travaux resteront accessibles pour les piétons.

Cyclistes : pied à terre obligatoire dans cette zone.

Collecte de déchets :

Les travaux n'impactent pas la collecte des déchets.



À proximité Du chantier

- Restez attentifs aux consignes des panneaux de signalisation. Ils vous informent sur les travaux en cours et les précautions à prendre.
- Gardez vos distances avec le chantier ; ne franchissez pas les barrières qui délimitent les zones de travaux.

Maîtres d'ouvrage :



Travaux « Avenues Stendhal / Beethoven / du Général Niessel » du 18 mai 2026 au 17 juillet 2026

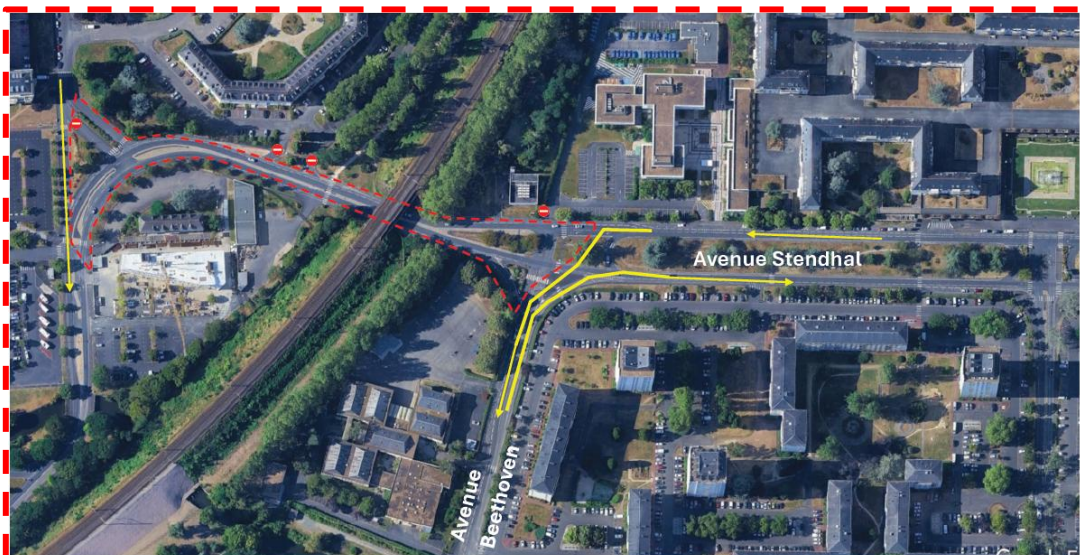
Sur l'avenue Beethoven, au droit des travaux, la chaussée sera réduite avec maintien d'une voie de circulation dans chaque sens.

Sur l'avenue Stendhal, entre l'allée Nicolas Denis (non comprise) et l'avenue du Général Niessel, la circulation de tous les véhicules sera interdite au droit des travaux. Une déviation sera mise en place via l'allée Nicolas Denis.

Sur l'avenue du Général Niessel, entre la rue Champlain et la voie d'accès au parking Relais du Lac, la chaussée sera réduite à une seule voie (sens sud → nord). La circulation dans le sens nord → sud sera maintenue.

Accès au parking relais du Lac maintenu pour les véhicules circulant dans le sens sud → nord.

Quelles sont les zones concernées par les travaux ?



Emprise travaux



RESTEZ INFORMES AU QUOTIDIEN !

• Par téléphone :

- **Accueil Cycle de l'eau** : 02 47 80 11 00
- **Entreprise EHTP** : 02 47 21 07 16



+ d'information
sur le projet

lignes2tram.fr



+ d'information
pour vos déplacements

filbleu.fr



+ d'actualités
sur les travaux

tours-metropole.fr

